

*Initiatives ministérielles*

**Mme le vice-président:** Je suis certaine que le député de Broadview—Greenwood voudrait poser une question, mais pour répondre au député, non, même lorsqu'on cite un document, il est antiréglementaire ici d'appeler un député par son nom.

**M. Nunziata:** Le *Toronto Star* disait que le député de Broadview—Greenwood n'est pas un député ordinaire. Il ne l'est pas, madame la Présidente, à cause de l'enthousiasme et de l'engagement dont il fait preuve pour des questions qui concernent les Canadiens ordinaires. Nous voici un vendredi après-midi en train de discuter d'une question qui peut intéresser généralement parlant les Canadiens d'une côte à l'autre, mais il est d'une extrême importance pour les habitants de l'agglomération torontoise, des centaines de milliers de personnes qui visitent Harbourfront pendant l'été, presque journellement.

Le député de Broadview—Greenwood devrait être félicité du dévouement qu'il manifeste pour la préservation de certaines choses merveilleuses autour de la façade portuaire. Il a demandé, et c'était une question oratoire, où l'on voyait le secteur privé créer des parcs publics. C'est une question extrêmement importante.

Ce projet de loi autorise la vente à des sociétés privées de terres publiques situées en bordure du lac à Toronto. Le député croit-il, comme le gouvernement semble le croire, que le secteur privé, c'est-à-dire les promoteurs immobiliers du Grand Toronto, va acheter ces terrains, qui appartiennent aux Canadiens, pour en faire un parc public, ou s'il croit plutôt, comme nous de ce côté-ci de la Chambre, que le secteur privé veut acheter ces terrains, non pas pour créer des places et des parcs publics, mais bien pour construire des appartements de luxe en copropriété à l'intention de riches acheteurs de l'agglomération torontoise?

**M. Mills:** Madame la Présidente, pourquoi l'entreprise privée prendrait-elle possession de la Société du havre de Toronto dans son état actuel, si elle n'y voit aucune possibilité de profits?

Le fait est que les entreprises intéressées vont essayer de trouver une façon d'en tirer davantage de revenus. Il n'y a là rien de répréhensible en soi, sauf que, pendant des années, nous l'avons fait comme partenaires. Pourquoi ne pourrait-il pas continuer à en être ainsi et pourquoi ces biens ne pourraient-ils pas demeurer la propriété de la population canadienne?

Je ferai un dernier commentaire, madame la Présidente, à l'intention de mon collègue de York—Sud—Weston. Les installations de la Société Harbourfront ne profitent pas seulement à la population de Toronto. Elles sont un attrait pour tous les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, qui viennent visiter Toronto, la ville la plus multiculturelle au monde. Pour ces touristes. . .

**M. Boudria:** D'Hawkesbury.

**M. Mills:** . . . qui viennent de partout, c'est une mecque multiculturelle et touristique. Il est très rare que des gens viennent ici sans visiter les installations de l'Harbourfront. Pour nous, s'en départir. . .

**Mme le vice-président:** Je dois interrompre le député. La période des questions et commentaires est terminée. Reprise du débat.

**M. John Nunziata (York Sud—Weston):** Madame la Présidente, je me réjouis de pouvoir dire ce que je pense du terrible projet de loi C-73. Cependant, avant d'entreprendre l'examen de certains de ses aspects, je souhaite féliciter encore une fois mon collègue le député de Broadview—Greenwood de l'excellent discours qu'il a prononcé cet après-midi, et le remercier de l'intérêt constant qu'il porte à la qualité de la vie des habitants de l'agglomération torontoise.

Madame la Présidente, nous voilà réunis à Ottawa, ce vendredi après-midi, en train de discuter d'un projet de loi qui aura des conséquences directes et néfastes sur les habitants de maintes localités, et je trouve intolérable la stratégie que le gouvernement du Canada a adoptée relativement à ce projet de loi.

Le gouvernement, vous le savez, madame la Présidente, a présenté ce projet de loi le 31 mai de cette année, projet de loi qui n'a fait l'objet d'aucun débat à l'étape de la première lecture. Il l'a présenté de nouveau à l'étape de la deuxième lecture le vendredi 28 septembre, un autre vendredi. Encore une fois, le gouvernement s'efforce par la ruse de faire adopter un projet de loi qu'il sait tout à fait impopulaire. Nous voilà encore une fois, un autre vendredi après-midi, en train d'examiner ce projet de loi.

Sachez, madame la Présidente, que si certains députés manquent de vigilance, les députés libéraux en général et ceux de l'agglomération torontoise en particulier n'en manquent pas. Parce que nous savons que le projet de loi C-73 aura des conséquences néfastes, nous sommes déterminés à nous y opposer de toutes nos forces aussi bien à la Chambre qu'au comité, pour défendre la Harbourfront Corporation et faire en sorte que les avoirs de cette société d'État, au lieu d'être vendus au secteur privé,